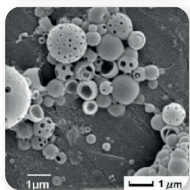


USAGE
PRO.

FOURMIS
BLATTES
DERMESTES
POUX ROUGES
TÉNÉBRIONS
PUNAISES DE LIT
MOUCHES
MOUSTIQUES
GUÊPES/FRELONS
MITES
CHARANÇONS
CAPUCINS
SILVAINS
TRIBOLIUMS
ACARIENS...



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 18

USAGES :

Utilisation à l'intérieur et autour des bâtiments.

ACTION ET TRAITEMENT :

Microencapsulé

CONTIENT :

Perméthrine
(CAS : 52645-53-1) :
25,25 % m/m

DURÉE DE

CONSERVATION :

2 ans

AVERTISSEMENT :

Attention



CONDITIONNEMENT :

Flacon 500 ml

BOMBEX PEBBYS CS



BOMBEX® PEBBYS CS est une formulation spéciale liquide, micro-encapsulée (CS) qui garantit une lutte efficace contre les nuisibles avec une action rémanente jusqu'à 60 jours.

CARACTÉRISTIQUES

BOMBEX® PEBBYS CS peut être utilisé à l'extérieur, comme barrière, dans les bâtiments et leurs alentours. Il peut être appliqué dans les bâtiments d'élevages, en industries agroalimentaires, dans les collectivités et chez les particuliers.

Insectes rampants tels que : fourmis, blattes orientales et germaniques, dermestes, poux rouges des volailles, ténébrions des litières, punaises de lit.

Insectes volants tels que : mouches, moustiques, guêpes et frelons, mites des vêtements, mites alimentaires

Insectes des denrées : insectes granivores adultes tels que charançons du blé, charançons du riz, capucins des grains, silvains, tribolium de la farine, acariens tels que Acarus siro.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

PAR PULVÉRISATION (par pulvérisateur manuel ou électrique produisant de grosses gouttes) :

Le produit s'applique sur les surfaces poreuses et non poreuses à la dose de :

25 ml dans 5 L d'eau pour 100 m²

Bien agiter le flacon avant emploi. Pulvériser uniformément le produit (grosses gouttelettes) sur toute la surface en portant une attention particulière aux fissures, fentes, et crevasses et aux abris potentiels. Le produit dilué ne doit pas être conservé.

PAR NÉBULISATION À CHAUD OU FROID :

Appliquer avec un thermonébulisateur, nébulisateur à froid UBV (ultra bas volume) un atomiseur portatif, etc... Appliquer avec un équipement permettant de produire et de distribuer des gouttelettes inférieures à 50 microns.

En thermonébulisation : 100 ml de BOMBEX PEBBYS pour traiter 500 m³.

En nébulisation à froid : mélanger 100 ml de produit dans 5 L d'eau pour traiter 500 m³.

Fermer les portes et fenêtres avant application et maintenir fermé pendant 1h après application.

Couper l'électricité et les ventilations. Tenir les hommes et animaux à l'écart pendant le traitement.

Ventiler pendant 4 h ou utiliser un ventilateur extracteur (débit 1200 m³/h) avant ré-entrée.

La rémanence est de 2 mois.

Porter une combinaison et un masque intégral de protection du visage ou un masque de respiration auto ventilé et une protection des yeux.

Permet de libérer juste assez d'ingrédient actif pour tuer les nuisibles à un moment donné. Une IA libre dépassant la dose requise constitue une contamination inutile entraînant une augmentation de l'exposition humaine et du risque d'apparition d'une résistance.

L'efficacité de Bombex Fumary est optimisée grâce à une libération constante d'ingrédients actifs sur 12 semaines afin de garantir un effet à long terme sur les insectes.

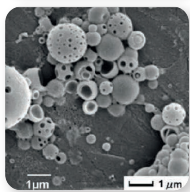


Juste après l'application

12 semaines

EDIALUX
PRODUITS PROFESSIONNELS

**FOURMIS
BLATTES
DERMESTES
POUX ROUGES
TÉNÉBRIONS
PUNAISES DE LIT
MOUCHES
MOUSTIQUES
GUÊPES/FRELONS
MITES
CHARANÇONS
CAPUCINS
SILVAINS
TROBOLIUMS
ACARIENS...**



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 18

USAGES :

Utilisation à l'intérieur et autour des bâtiments.

ACTION ET TRAITEMENT :

Microencapsulé

CONTIENT :

Perméthrine
(CAS : 52645-53-1) :
25,25 % m/m

**DURÉE DE
CONSERVATION :**

2 ans

AVERTISSEMENT :

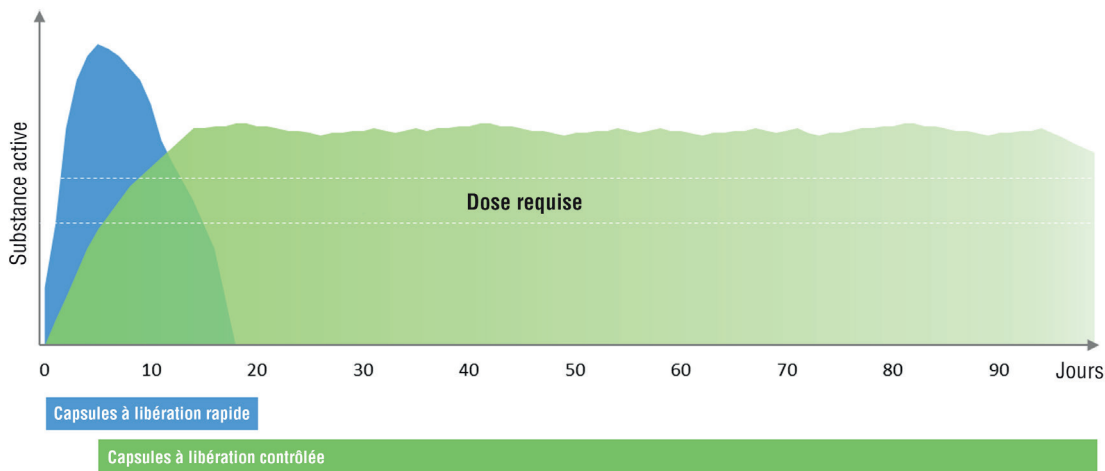
Attention



CONDITIONNEMENT :

Flacon 500 ml

Permet de libérer la dose requise d'ingrédient actif pour éliminer les nuisibles à un moment donné.



NETTOYAGE DU MATERIEL et ELIMINATION DU PRODUIT :

En fin de traitement, rincer le matériel avec de l'eau et traiter l'eau de rinçage comme un déchet industriel dangereux. L'emballage vide ou les restes de produits doivent être éliminés comme des déchets industriels dangereux. Interdiction de réutiliser l'emballage. Ne pas jeter les résidus (produits et eaux de lavage) dans les égouts et les cours d'eau.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Conserver dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants.
- Conserver uniquement dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, à l'abri du soleil et de l'humidité dans un local bien ventilé et fermé. Conserver à température ambiante (6°C à 30°C). Bien agiter avant l'utilisation.
- Porter des vêtements de protection appropriés (combinaisons) et des gants (caoutchouc synthétiques/PVC) lors de l'utilisation, plus une protection oculaire lors de la dilution.
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Le cas échéant porter un équipement de protection respiratoire et une protection oculaire.
- Laver les yeux et la peau immédiatement en cas de contact. Se laver les mains et la peau exposée avant de manger et après usage. Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'utilisation.
- Retirer ou couvrir les réservoirs d'eau et aquarium avant application.
- Ne pas contaminer les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisines ou les surfaces en contact avec les aliments.
- Traiter en l'absence des personnes et des animaux.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.